



Avis de la CGT PEP64 sur le plan de formation 2019

La CGT fait remarquer qu'elle avait demandé en 2018 que soit présenté au CE divers indicateurs , afin de pouvoir donner un avis motivé sur le plan de formation : nombre de formations accordé aux différentes catégories professionnelles (ouvriers-employés-cadres- équipes de direction), nombre réel de demandes de formation demandées par les salariés et non retenues par les directions. Ces éléments ne sont toujours pas renseignés dans le document transmis au CE et la CGT redemande donc qu'ils soient renseignés dès l'année prochaine.

Cette année encore, les demandes de formation à l'initiative de l'employeur sont supérieures à celles accordées aux salariés : 49 formations à la demande de l'employeur (pour une dépense de 119 807€) et 37 à la demande des salariés (pour une dépense de 49 823€). Versus 49 formations employeur en 2018 et 31 formations à l'initiative des salariés en 2018 mais en 2019 intégration de 2 établissements supplémentaires APAHM et MECS PAU. Pour la CGT, le salarié est un acteur majeur pour le développement de son entreprise : la prise en compte de ses besoins individuels de formation est un élément fondamental à prendre en compte par les directions d'établissement. La CGT s'interroge d'ailleurs sur certaines situations : en effet dans 7 établissements les demandes de formation sont toutes à l'initiative de l'employeur !

La CGT fait aussi remarquer le peu de formation offertes à certaines filières : administrative, logistique notamment. De même la prévention de la pénibilité(pourtant notifiée dans les axes prioritaires de la DG fait partie des parents pauvres des actions retenues (1 formation d'une journée pour 1 salarié!)

La CGT demande aussi que les entretiens professionnels soient réalisés bien en amont de l'élaboration du plan de formation afin de pouvoir aborder réellement les évolutions de carrière des salariés. Elle note également que cette année dans plusieurs établissements les salariés n'ont pas été informés suffisamment à l'avance pour déposer leurs demandes de formation.

Aussi au vu de tous ces éléments, la CGT PEP64 donne un avis défavorable au plan de formation 2019.